

Santé mentale - Etat des lieux

Les conduites suicidaires et le suicide (ORS 2008) :

- Le taux régional de mortalité par suicide est inférieur à la moyenne nationale.
- Les hommes se suicident 3 fois plus que les femmes (6 fois plus après 75 ans).
- **De grandes disparités territoriales :**
 - tous âges confondus : l'Ardèche, la Drôme et la Loire ont les taux les plus élevés et même au dessus du taux national.
 - pour + de 65 ans :
 - le taux régional inférieur au taux national,
 - la Loire est au dessus du taux national,
 - Ain-Isère-Drôme au même taux que le national.

Les atteintes à la santé mentale :

- Des taux comparatifs de patients sous traitement (neuroleptiques, antidépresseurs, psychotropes) plus importants dans la Loire et l'Ardèche (ORS 2008).
- Les déterminants des troubles mentaux et des troubles du comportement sont liés à :
 - des facteurs socio-économiques et démographiques (sexe et âge)
 - des pathologies somatiques.

Orientations 2011 pour tous les territoires

— Publics prioritaires :

- les **jeunes** en rupture d'insertion ;
- les **détenus**, en particulier les mineurs détenus ou sous main de justice ;
- les personnes âgées qui ne vivent pas en établissement ;
- les aidants naturels.

— Objectifs :

- 1- Promouvoir l'épanouissement personnel et l'acquisition des compétences psycho-sociales **avec une attention particulière à l'adolescence et l'entrée dans la vie professionnelle** (sensibilisation, information, formation..).
- 2- **Repérer** et prendre en charge les **signes de souffrance psychique en particulier pour les populations exposées à la précarité du fait de leur travail et/ou de déterminants sociaux** (médiation - accompagnement santé).
- 3- Prévenir les conduites suicidaires (formation des professionnels).
- Actions obligatoirement conçues et menées en lien avec les institutions concernées...



— Orientation 2 : renforcer les actions sur les territoires insuffisamment pris en compte

— Objectifs :

- Mettre en place des actions nouvelles en l'Ardèche, en s'appuyant si besoin sur des acteurs de terrain expérimentés de la Loire ou de la Drôme.

— Modalités d'intervention :

- -1- Mise en réseau de professionnels notamment en milieu rural.
- -2- Communication sur les permanences d'écoute téléphonique.
- -3- Formation pour les professionnels de proximité.
- -4- Utilisation des nouvelles technologies de communication.

